

L'an mil neuf cent soixante dix neuf, le MARDI 3 JUILLET, à 17 H 30, le Conseil Municipal de Saint-Denis s'est assemblé en QUATRIEME SEANCE, dans la salle des délibérations, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Auguste LEGROS, MAIRE de la COMMUNE DE SAINT-DENIS, Chevalier de la Légion d'Honneur.

Etaient présents :

MM. Auguste LEGROS - Marcel HOARAU - Marc GERARD - Gilbert BOYER - Camille BOURHIS - Maurice CHANE KUNE - Antoine APAVOU - Frantz FONTAINE - Maxime RIVIERE - Jean Marie DUPUIS - Gilbert BOYER - André LICHARDY - Valère ROBERT - Mme André PAYET - MM. Gérard LAURET - Jean Claude MONDON - Gilbert GERARD - Jean Marc NATIVEL - Aristide PAYET - Jack AFFEJEE - Mme Jeanine POUNY - Mme Valère ROCHE - MM. Abdoul Hack AFFEJEE - Fred TANDRYA - Issop PATEL - Herfort CADET - Antoine PICARD - Paul MAINGARD - Gérard LEFEVRE - Fred K/BIDI - Alexandre DE BALBINE - Philippe NATIVEL .

Etaient représentés :

M. BOYER Eric	par M. Marcel HOARAU
M. Raymond NANDO	par M. Maxime RIVIERE
Mme Eléopold JASMIN	par M. Marc GERARD
M. LAW.KOUN.MA.THON Roland	par M. Auguste LEGROS
M. Yvon HO.POON.SUNG	par M. Camille BOURHIS

Les autres Conseillers étaient absents et non excusés.

Les membres présents formant la majorité de ceux actuellement en exercice peuvent délibérer en exécution de l'article 50 de la loi du 5 avril 1884, sur l'organisation municipale.

Il a été, conformément aux dispositions de l'article 52 de la même loi, procédé à l'élection d'un Secrétaire pris dans le sein du Conseil. Monsieur Camille BOURHIS ayant obtenu la majorité des suffrages a été désigné pour remplir les fonctions qu'il a acceptées.

La séance ouverte, le Maire a exposé ce qui suit :

OTA - LE MAIRE certifie que le compte-rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie de Saint-Denis le 3 juillet 1979, et que le nombre de conseillers présents a été de 2 sur 41 en exercice./.

LE MAIRE,

A. D. LEGROS